



Cycle Tradipraticien - QI GONG – NIVEAU 1

Exercice de santé en MTC

Publics

- Etudiants en EMC, en cours de 1^{ère} année au Cedre ou d'une autre école ;
- Professionnels de santé souhaitant élargir leur formation initiale à l'approche traditionnelle de l'ethnomédecine chinoise ;
- Enseignant ou pratiquants d'arts martiaux traditionnels orientaux souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Enseignants en techniques corporelles de santé et de Bien-être souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Toute personne désireuse de s'investir dans une approche de soins holistiques, préventive et curative ;
- Personne en situation de handicap et dont le handicap permet la pratique de l'EMC ;

Prérequis

- Être capable de prendre des notes efficacement durant un exposé magistral
- Être capable de travailler en autonomie pour mémoriser et approfondir les notions et pratiques abordées en formation.
- Ne pas présenter de contre-indication à la pratique du Qi Gong

Objectifs de formation

- Maîtriser les fondamentaux de la pratique du Qi Gong (posture, respiration, gestuelle)
- exécuter correctement le Qi Shi Qi Gong du Dr Leung pour pouvoir s'engager dans une pratique régulière en autonomie propice à la pratique de l'EMC

Compétences

1. **Effectuer correctement des exercices de santé** traditionnels chinois
2. **Adopter une posture intérieure et corporelle et une motricité adaptée à la pratique** de l'acupuncture, des Méthodes Associées et du massage traditionnel chinois

Effectif

- Minimum : 15
- Maximum : 20

Durée

- Durée : 32h
- Répartition : 4 jours consécutifs

Lieu de la formation

- Le campus du Cedre – 51 rue Nationale – 56410 Erdeven
-

Modalités et délais d'accès

Formule classique

- Accès :
 - pour les étudiants du Cedre, par inscription auprès de l'école en envoyant le bulletin et le règlement au complet ;
 - pour les autres étudiants, après entretien;
- Délai : jusqu'à atteinte du nombre maximal d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant de participants ;
- Le bulletin d'inscription et la fiche de positionnement sont téléchargeables sur le site www.cedre.org ou transmise par courriel sur simple demande ;

Formule mixte

- Accès : module compris dans le cursus annuel
- Aucune inscription supplémentaire à réaliser

Tarif

- Frais de dossier : 50€ (exonération pour les étudiants du Cedre);
- Frais pédagogiques en cas financement personnel : 512€ (16€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas financement partiel par entreprise ou OPCO : 608€ (19€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas financement intégral par entreprise ou OPCO: 736€ (23€/h) ;
Tout financement autre que personnel, doit faire l'objet d'une demande de dossier au moins 2 mois avant le début de la formation ;

Formatrice:

- Formatrice Wu Shu (Qi Gong, Tai Qi, Kung Fu) 6è Dan

Modalités pédagogiques

- Cours transmissif avec prise de notes ;
- Travaux pratiques;
- Mise en situation
- Support de cours

Moyens matériels

- Salle de cours théorique avec table individuelle ou en binôme avec accès pour PSH ;
- Salle de cours pratique avec table de soin, accès pour PSH ;
- Mobilier pour PSH ;
- Matériel pédagogique spécifique;
- Matériel technique spécifique à la pratique ;
- Tableaux blancs ;
- Ecran de projection;
- Vidéoprojecteur;
- Abonnement Zoom pour cours en visio, quand le présentiel n'est pas possible ;

Modalité d'évaluation

- Réalisation, dans son intégralité, de Qi Shi Qi Gong du Dr Leung Yuen par le biais d'une pratique collective non guidée ;
- Entretien individuel avec l'examineur donnant lieu à une appréciation validant l'acquisition (ou non) des compétences visées, à la suite de cette prestation ;

FICHE D'INFORMATIONS MODULES/STAGES
(sauf pour les étudiants du CEDRE)

Nom/Prénom		
Prérequis : 1) je suis capable de poser un diagnostic différentiel en EMC 2) je suis capable de réaliser un traitement d'acupuncture en EMC 3) je connais les notions de base de la pharmacopée chinoise	OUI	NON
	OUI	NON
	OUI	NON
Je suis étudiant en EMC/ MTC	Nom de l'école suivie :	Niveau d'étude atteint :
Je suis Praticien de santé ou Thérapeute	Domaine de compétence : J'exerce depuis :mois/ ans	J'exerce comme : (cocher) Indépendant(e) Salarié(e) du privé Salarié(e) du public
Autres métiers		
Qu'attendez-vous de cette formation ?		
Situation de handicap (Décrire le type)		
Besoins de compensation liés au handicap (Décrire)		



Formation professionnelle en Ethnomédecine Chinoise

Programme - QI GONG 1 Exercice de santé en MTC Formatrice : Ren Feng SU

« La concentration de l'esprit sur la partie malade et la visualisation détaillée de la circulation de l'énergie prenant naissance dans la bouche et le nez et descendant jusqu'au bout des dix doigts, rend inutiles les aiguilles d'acupuncture, les médicaments et les moxas »

Yun Ki Tsi Tsien

Technique millénaire de longévité et de prévention des maladies, le Qi Gong fait partie intégrante de la culture et de la médecine chinoise dont il constitue l'une des quatre principales branches thérapeutiques.

Le Qi Gong puise ses sources dans une philosophie qui mène bien plus loin que la gymnastique que nous connaissons en Occident.

Il reste cependant une pratique simple à mettre en œuvre et s'avère bénéfique aussi bien pour les patients que pour les praticiens eux-mêmes.

Cette formation s'adresse aux étudiants et aux praticiens de MTC ainsi qu'aux professionnels de la santé, de la relation d'aide ou à toute personne désirant, pour ses proches ou elle-même, s'initier à l'art chinois de l'auto guérison.

PROGRAMME :

1. Présentation du Qi Gong
 - Définitions
 - Histoire
 - Exercices internes et externes
 - Principe de base
 - Anatomie du Qi Gong
 - Effets du Qi

2. Exercices pratiques : les 7 mouvements du Dr Leung Kok Yuen

Bulletin d'inscription - QI GONG 1

Exercice de santé en MTC

Formatrice : Ren Feng SU

DATES, HORAIRES ET LIEUX DU STAGE:

- du 4 au 7 juin 2024 – 4 jours
- Le Campus du CEDRE - 51 rue Nationale – 56410 Erdeven
- 9h00 12h30 – 14h 18h30

M. Mme Melle

Nom.....Prénom.....

Profession actuelle:.....

Téléphone mobile :..... Email :.....

Adresse :.....

MONTANT DE LA FORMATION:

	Financement personnel	Financement par organisme ou entreprise	
	16€/heure	Prise en charge partielle 19€/heure	Prise en charge intégrale 23€/heure
Frais de dossier	50€*	50€	50€
Frais de formation	512€	608€	736€

- Exonération pour les étudiants inscrits à l'année

MODES DE REGLEMENT (cocher le règlement choisi): uniquement pour les financements étudiants

Inscription 1 stage :

- Règlement comptant sans escompte
- Règlement en 2 fois :
 - Rgl 1 : 250€ d'acompte + frais de dossier, à l'inscription (remettre les 2 chèques ensemble)
 - Rgl 2 : solde, 1 mois avant la formation

Inscription 2 stages réalisés dans la même année :

Réduction de 5% (uniquement pour les étudiants du CEDRE), à partir du 2^{ème} stage, hors frais de dossier

1. Règlement comptant sans escompte
2. Règlement en 3 fois **SANS FRAIS** avec 30% d'acompte à l'inscription – Merci de faire un compte rond, sans centimes. (Remettre les 3 chèques ensemble)

Date :

« Lu et approuvé »

Nom, Prénom, Signature :

Conditions générales d'inscription
Stages 2024

1. Candidature :

Candidats hors CEDRE :

La formation est ouverte à toute personne ayant les prérequis indispensables stipulés dans le dossier de candidature, qui comprend, outre les présentes conditions : une copie de la carte d'identité, un dossier de positionnement, un bulletin d'inscription, une photo, et le règlement de l'inscription à la formation (non encaissé tant que la candidature n'est pas validée). Ces documents doivent être dûment remplis et signés. Tout dossier de candidature incomplet ou illisible ne sera pas traité.

Etudiants inscrits à l'année au CEDRE :

Chaque étudiant du CEDRE est admis d'office au stage de son choix.

2. Inscription :

L'inscription d'un(e) participant(e) à un stage n'est acquise qu'après la réception du dossier d'inscription complet.

Toute inscription à une formation du CEDRE vaut acceptation sans réserve du montant de la formation, des modes de règlement et des conditions générales d'inscription.

3. Tarif/Financement (cf. bulletin d'inscription) :

Financement personnel :

Montant par participant, quelle que soit sa situation familiale ou sociale.

- frais de dossier : 50€
- frais de formation : à partir de 384€

En cas d'inscription à 2 stages dans l'année, une remise de 5% est accordée à partir du 2^{ème} stage à l'exception du Clinicat et de la formation continue.

Cette remise est réservée aux étudiants du CEDRE

Financement par organisme/entreprise :

- frais de dossier : 50€
- frais de formation : à partir de 456€

Aucune dispense n'est accordée sur les frais de dossier.

Les frais de formation varient en fonction de la durée du stage.

4. Règlement (cf. bulletin d'inscription) :

Le règlement intégral du stage donne droit à la participation aux cours correspondants.

Ce montant n'inclut pas les frais de déplacements, de repas, d'hébergement et tous autres frais annexes, qui restent à la charge du participant.

L'intégralité du montant du stage doit être réglée avant le début de la formation.

Pour 1 stage, deux modes de règlement sont proposés :

- 1) comptant sans escompte à l'inscription, par chèque ou virement.
- 2) en 2 fois avec acompte de 250€ et solde 1 mois avant la formation

Pour 2 stages : une 3^{ème} modalité est acceptée :

3) en 3 fois sans frais par chèque (remise des 3 chèques à l'inscription) ou virement. Encaissement du premier versement à l'inscription, puis le solde 1 mois avant la formation.

5. Présence :

La présence au stage est validée par la signature d'une feuille de présence, par le formateur et par l'étudiant.

En cas d'absence inévitable, une justification doit être fournie au CEDRE par écrit.

6. Changements lieux et dates:

En cas de nécessité, le CEDRE se réserve la possibilité de modifier le lieu de stage, tout en restant dans un rayon de 150 km par rapport au lieu initialement prévu.

Le CEDRE se réserve le droit exceptionnel de déplacer la date d'un stage de formation prévu. Sauf impondérable de dernière minute, ce report sera notifié par courriel aux participants un mois au moins avant la date initialement prévue.

Ces changements organisationnels ne peuvent donner lieu à aucune annulation et/ou demande de remboursement de la part de l'étudiant(e).

7. Annulation du fait de CEDRE:

En cas d'annulation de la formation initialement prévue, les participants seront intégralement remboursés.

8. Rétractation/Désistement/Abandon :

Une rétractation est possible dans un délai de 10 jours (excepté si la formation a déjà démarré) courant à partir de la date de signature de l'inscription, par lettre recommandée avec AR. Le règlement est alors restitué à l'exception des frais de dossier. Au delà de ce délai, aucun règlement ne sera restitué.

En cas de désistement de la part d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant la date du début de la formation, le CEDRE n'est tenu à aucun remboursement. Dans tous les cas, les frais de dossier et l'acompte restent acquis au CEDRE.

En cas d'abandon de la part d'un(e) étudiant(e) au cours de la formation, quel qu'en soit le motif, le CEDRE ne procède à aucun remboursement. *

* exception : s'il est avéré, sur la base d'un certificat médical, que la situation de santé d'un(e) participant(e) ne lui permet pas de poursuivre sa formation, un remboursement du solde de sa formation est possible.

9. Exclusion :

Tout manquement aux valeurs du CEDRE, toute attitude portant atteinte au bon déroulement des cours, à la dégradation des locaux, au bien-être ou à l'intégrité des participants ou des formateurs, sont susceptibles d'exclusion immédiate et sans remboursement.

Date, Mention « Lu et approuvé », nom, signature :